

# CHB

# mag

#7

1<sup>er</sup> trimestre 2024

LE MAGAZINE DE  
VOTRE CENTRE HOSPITALIER



02 | Le trimestre en images

03 | Solidarité

04 | Vie institutionnelle

05 | Nos métiers ont du talent

06 | Les contrats de progrès

07 | Culture

08 | Portrait

09 | Nouveauté

10 | Mécénat

11 | Ressources humaines

## Que de belles réalisations accomplies en cette année 2023 !

En effet, cette fin d'année illustre plusieurs réalisations et en annonce de nouvelles, de plus grande ampleur, pour 2024. Ainsi, quatre pôles ont signé leur contrat de progrès, qui fixent des objectifs ambitieux pour les cinq ans à venir. Plusieurs équipes ont lancé des projets qu'elles portaient depuis de nombreux mois : à titre d'exemples, l'équipe mobile périnatalité a été lancée le 27 novembre dernier, l'unité d'hospitalisation pour adolescent a ouvert sous une forme temporaire le 4 décembre dernier, l'Équipe Paramédicale de Médecine d'Urgence a été activée la même semaine et le Service de Soins Médicaux et de Réadaptation spécialisé en oncologie et hématologie a ouvert le 11 décembre à La Roselière. Nous sommes aussi en attente de réponses d'importance pour nous lancer pleinement vers cette nouvelle année et au-delà. Tout d'abord, nous attendons le résultat de notre visite de certification HAS, pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2024. Par ailleurs, le dialogue se poursuit concernant notre projet Nouvel Hôpital que nous espérons pour la même période.

Le projet de Campus Universitaire progresse, avec le choix en février 2024 d'un groupement et la recherche des derniers financements. Plusieurs autres projets d'ampleur sont aussi à l'étude et ont vocation à se déployer l'année prochaine, tels qu'un centre de ressources territorial en cancérologie ou un dispositif territorial de prise en charge des troubles psychiques chez la personne âgée. C'est donc en cette période charnière qui mêle la conclusion d'une année bien remplie et l'attente active de la réalisation de nos projets que nous voulons vous remercier chaleureusement pour le travail accompli et vous encourager à poursuivre votre mobilisation pour nos patients et nos usagers en 2024.

**Bonne année 2024 à chacun!**

Dr Luc Dalmasso - Président de CME  
Mme Cathy Leroy - Coordinatrice  
Générale des soins  
Olivier Servaire Lorenzet -  
Directeur



Inauguration-UMJ 08.09.23



Réunion départementale des volontaires-CUMP 25.09.23



Octobre rose 10.10.23



Signature du protocole d'accueil et d'accompagnement des victimes de violences conjugales, intrafamiliales et / ou sexuelles 03.10.23



Exprime ta danse-Azoth Dance Theatre 11.2023



Alain Thomas au CHB 11.2023



Vis ma vie 23.11.23



Journée d'accueil des nouveaux arrivants 10.11.23



Inauguration-Truck.Solidaire-Emmaüs 01.12.23



Noël en pédiatrie Tout le monde contre le cancer 07.12.23



Noël des motards 13.12.23



Noël de la crèche et du CAMSP- Stan Vitko 13.12.23



Arbre de Noël 16.12.23



Remise de médailles du travail 16.12.23



Visite du préfet 19.12.23

Composition du comité de rédaction

- > Albertine UWAYISABA
- > Bruno RIVA
- > Cécile PETRE
- > Céline BLOT
- > Claudine SAMAL
- > Esther PALANGHI
- > Isabelle BEUCHER

- > Louis COURCOL
- > Marlene PERROUX
- > Océane BONNIN
- > Quentin COLLIAU
- > Sylvie DOUART
- > Valérie FOUQUET
- > Thibaut ODIETTE

Contact : communication@ch-blois.fr  
 Directeur de la publication : Olivier SERVAIRE-LORENZET, Dir. du Centre Hospitalier Simone Veil de Blois  
 Crédits photos : Thibaut Odiette  
 Conception : Agence Culture Com' - Blois  
 Dépôt légal : à parution

# EMMAÜS VIENT TRAVAILLER SUR L'ESTIME DE SOI AVEC LES PLUS PRÉCAIRES À L'EHPAD DE LA PINÇONNIÈRE

Emmaüs a développé depuis plusieurs années un projet Emmaüs Beauté qui vise l'accès des personnes en situation de vulnérabilité à des soins esthétiques, dans l'objectif de valoriser l'estime de soi. Au mois de novembre dernier, l'association a ouvert un cabinet de beauté dans une remorque de camion spécialement aménagée en salon de beauté.



Le projet a de quoi surprendre à plus d'un titre : d'abord, l'installation d'un cabinet de beauté dans une remorque de camion. Les soins esthétiques à destination des personnes en grande précarité étaient déjà un projet poursuivi depuis plusieurs années par Emmaüs Solidarité. L'idée s'est fait jour d'en faire bénéficier des publics en précarité dans plusieurs villes, en amenant un cabinet aménagé dans la remorque d'un camion, déplacée régulièrement dans une nouvelle ville.

Second aspect humaniste : des soins esthétiques à destination des plus précaires, sur le site d'un EHPAD. Le cabinet permet l'accueil des personnes en situation de grande précarité et la réalisation de soins de beauté et de bien-être par des travailleurs sociaux. Les produits de beauté sont mis à disposition par l'Oréal dans le cadre d'un partenariat. L'objectif est de travailler sur l'estime de soi, profondément altérée par la situation de précarité. En travaillant sur l'apparence, les socio-esthéticiennes **redonnent de la valeur au respect de son corps, à sa mise en valeur, replaçant les personnes en grande précarité à nouveau comme sujet autonome et digne de soins.**



Un lycée professionnel d'Angers a réalisé l'aménagement de la remorque, un intérieur chaleureux en bois tout équipé, qui dispose de l'eau courante et pouvant être connecté au réseau électrique. Le lycée a également conçu un escalier extérieur en bois pour accéder à l'entrée sur le côté de la remorque. Le « **truck beauté solidaire** » est né ! L'accès des personnes à mobilité réduite sera prochainement mis en place.

Sur les conseils de la Mairie de Blois, Emmaüs a pris contact avec le CHSVB pour abriter ce projet. Le site de la Pinçonnière a rapidement été choisi pour sa proximité avec les personnes bénéficiaires d'aide d'Emmaüs, dont le centre est très proche de l'EHPAD. Ce projet a aussi trouvé une résonance avec la situation de nombreux résidents précaires des EHPAD et le projet d'accompagnement des deux résidences. Les résidents de l'EHPAD bénéficiant de l'aide sociale pourront se présenter à ce cabinet de beauté. Emmaüs et l'établissement ont signé en octobre une convention d'installation du « ».

**Par l'accueil de personnes extérieures, le projet ouvre l'hôpital et le site de l'EHPAD sur le reste de la ville d'une manière nouvelle.**





# LES VIOLENCES CONJUGALES OU INTRAFAMILIALES : COMMENT LES PRENDRE EN CHARGE ?

Le 3 octobre dernier, un protocole départemental de prise en charge des victimes de violences conjugales, sexuelles et intrafamiliales a été signé par les établissements de santé publics et privé du Loir-et-Cher avec les autorités de l'Etat, le conseil départemental de l'ordre des médecins, celui des sages-femmes et d'autres partenaires. Il donne une conduite à tenir par les professionnels de santé pour accueillir les femmes victimes de violences. Le Dr Estelle Bonnot, médecin responsable de L'Unité Médico-Judiciaire fait part de ses conseils.

## CHB'Mag : Comment détecter les signes de violences conjugales ou intrafamiliales auprès d'un patient ?

**Dr Estelle Bonnot :** Détecter d'éventuelles violences que pourraient subir un patient, repose essentiellement sur un professionnel de santé sensibilisé à cette notion qui ose interroger les patients sur ce sujet autant que sur leurs antécédents médicaux et qui sache écouter et recueillir l'information afin d'agir en conséquence. En effet, les victimes de violence ne rapportent pas forcément spontanément ce qu'elles peuvent subir que ce soit par honte, par peur ou par emprise. Questionner sur d'éventuelles violences subies au sein du couple ou de la famille impose une attitude calme, sécurisante et une écoute active par le professionnel de santé.



## CHB'Mag : En cas de prise en charge d'une victime de violences conjugales ou intrafamiliales, quelle conduite dois-je tenir en tant que professionnel de santé ?

**Dr Estelle Bonnot :** La première attitude à adopter est celle de l'écoute et du recueil des informations transmises sans jugement. La conduite à tenir dépend de plusieurs facteurs.

➤ S'il s'agit d'une victime mineure ou vulnérable (handicap, retard intellectuel, tutelle/curatelle...) qui rapporte ou est susceptible de subir des violences, tout professionnel de santé est tenu de réaliser un signalement judiciaire auprès du Procureur de la République.



➤ Concernant les victimes majeures non vulnérables un signalement judiciaire n'est possible qu'avec l'accord de la victime. Toutefois, depuis 2020, dans le cas de violences exercées au sein d'un couple, le professionnel de santé peut « *estimer en conscience que ces violences mettent la victime majeure en danger immédiat et que celui-ci n'est pas en mesure de se protéger en raison de la contrainte morale résultant de l'emprise exercée par l'auteur des violences* » (Article 226-14 du Code Pénal) et réaliser un signalement judiciaire auprès du Procureur de la République avec ou sans l'accord de la victime. Quelle que soit la décision de la victime, celle-ci doit être informée des démarches entreprises.

Ces situations peuvent être difficiles à gérer pour les professionnels de santé peu avertis ou non sensibilisés, c'est pourquoi l'infirmière de l'Unité Médico-judiciaire peut se déplacer dans tout service hospitalier du CH de Blois afin d'intervenir auprès de la victime, pour préciser la situation. Avec l'ensemble des éléments recueillis, l'infirmière effectue un retour au médecin légiste qui portera un avis sur l'indication ou non de réaliser un signalement judiciaire. Ce signalement est à la charge d'un professionnel de santé du service où est hospitalisée la victime. Les procédures de prise en charge des victimes de violences sont disponibles sous Kaliweb.

Claudine SAMAL, comité de rédaction

# LE MÉTIER DE CADRE DE SANTÉ : INTERVIEW



Retrouvez la vidéo ici



## Pouvez-vous vous présenter ?

**Guillaume FOURNIER** : Je suis cadre de santé au sein d'un EHPAD du Centre Hospitalier de Blois depuis un an et demi.



**Julie BUGEAUD** : Je suis cadre de santé en service de diabétologie, endocrinologie, médecine interne et nutrition au Centre Hospitalier de Blois.



## Votre métier en trois mots ?

**GF** : Relation humaine, responsabilité, initiative.  
**JB** : La coordination, l'adaptabilité et la créativité.

## Une illustration de ce que fait un cadre pour organiser la gestion des parcours du patient ?

**JB** : Améliorer notre durée moyenne de séjour et faciliter le lien entre le réseau ville-hôpital et nos partenaires sur le territoire.

## Un projet marquant qui a donné du sens à votre action comme cadre ?

**GF** : Nous avons récemment créé un partenariat avec un lycée professionnel de Blois. Nous mettons en place ce qu'on appelle des travaux pratiques en situation réelle, durant lesquels des élèves viennent s'exercer sur l'hôtellerie, le bio-nettoyage auprès de nos résidents. C'est un accompagnement pédagogique en partenariat avec cette école.

**JB** : Notre actuel projet de service. Nous mettons en œuvre une nouvelle thérapeutique innovante en termes de technologie, qui est capable de répondre aux besoins de santé de notre territoire et au projet d'établissement, tout en ayant une perspective sur le territoire. C'est vraiment un projet très motivant.

## Que peut apporter un cadre par son management d'équipe ? Avez-vous un exemple ?

**GF** : Un cadre peut apporter une sécurité à l'équipe. Là où cela peut être compliqué dans des prises de décision ou des conflits d'équipe, le management permet de remettre un cadre justement et de montrer la direction qu'on veut tous avoir en même temps pour harmoniser les pratiques professionnelles. Un exemple ? Il faut retrouver des temps de pause collective, en équipe.

**JB** : La proximité avec l'équipe que je gère. Comment accompagner nos soignants quand ils ont des limites en termes de capacités physiques suite à des soucis de santé ? J'adapte ces limitations de travail par rapport à l'activité. C'est un travail de proximité et de régularité. C'est un accompagnement personnel du professionnel concerné et au niveau de l'équipe. À titre d'exemple, on a de plus en plus de soucis de manutention et d'ergonomie chez les aide-soignantes. Comment faire pour adapter ces activités de façon personnalisée et adaptée selon les besoins que je peux avoir dans le service ?

## Quels sont les moments qui vous permettent de vous ressourcer ?

**GF** : Ce sont les repas. Nous déjeunons tous en même temps, sans étiquette professionnelle. Il n'y a pas de responsable, il y a seulement des personnes qui déjeunent ensemble et cela crée un moment de convivialité. On se détache un petit peu du travail et on parle de la vie, la vraie.

**JB** : Le partage, les moments que j'ai avec mes collègues, avec l'équipe, les moments d'échange finalement, que nous avons entre nous sur toutes les interrogations et tout ce que nous pouvons vivre au quotidien.

## Un conseil pour la prise de poste de vos futurs collègues ?

**GF** : Ecouter, poser des questions. N'hésitez pas, rapprochez-vous de nous et nous vous accompagnerons.

**JB** : Le mouvement, c'est la vie. Alors mettez-vous en marche !

Estelle BEALE  
 Thibaut ODIETTE, comité de rédaction

# LES CONTRATS DE PROGRÈS, POUR QUOI FAIRE ?

Quatre pôles de l'établissement ont signé leur contrat de progrès : le pôle Prestataires le 30 juin, le pôle Grand Âge le 11 décembre, le pôle Femme-Enfant-Adolescent et Santé Mentale le 14 décembre, le pôle Situations Aigues et Post-Urgence le 19 décembre. Cette démarche renouvelle les précédents contrats de pôle, inscrits dans le cadre de la loi HPST. Comment ont été conçus ces nouveaux contrats ? Qu'apportent-ils et de quels engagements sont-ils porteurs ?

## Des objectifs, des projets, des délégations

Ces nouveaux contrats de progrès sont des outils de pilotage partagés entre les acteurs médicaux, paramédicaux et la gouvernance de notre établissement, c'est-à-dire le Directeur, le Président de la Commission Médicale d'Établissement et la coordinatrice générale des soins. Ils formalisent pour la période 2023-2027 les objectifs stratégiques et opérationnels du pôle, mais aussi de ses services. Ainsi, chaque pôle et chaque service décline les actions qu'il souhaite mettre en œuvre et y associe des moyens et des indicateurs de suivi. De plus, ces contrats délèguent des enveloppes annuelles de moyens d'investissements biomédicaux et hôteliers, mais aussi les ressources humaines dédiées : effectif, crédits de formation, heures supplémentaires, enveloppe d'intérim médical. Le contrat a vocation à évoluer dans le temps par voie d'avenant, suivant l'évolution des projets portés par le pôle et les éventuels ajustements des délégations rendus nécessaires. Il s'agit d'une démarche dans laquelle s'engagent volontairement chaque pôle et service, sans caractère obligatoire.



## Une méthode de concertation

Dès fin 2022, des réunions entre la Direction générale et les gouvernances de pôle se sont tenues afin de présenter les objectifs des pôles, les premières enveloppes de moyens et ainsi initier les réunions à venir par services. Au cours du premier semestre 2023, une première version des contrats a fait l'objet de discussions directes lors de réunions entre chaque gouvernance de pôle, encadrement de service avec la gouvernance de l'établissement. Ces discussions ouvertes ont permis l'émergence

de nouvelles idées et la reconnaissance de projets portés jusqu'alors seulement au niveau des services. Une phase de relecture, d'échanges et d'ajustement a permis dans un second temps de s'assurer de la cohérence, du sens et du caractère réaliste des projets et des objectifs et de leur inscription dans le projet d'établissement.

## Quels changements apportent ces contrats ?



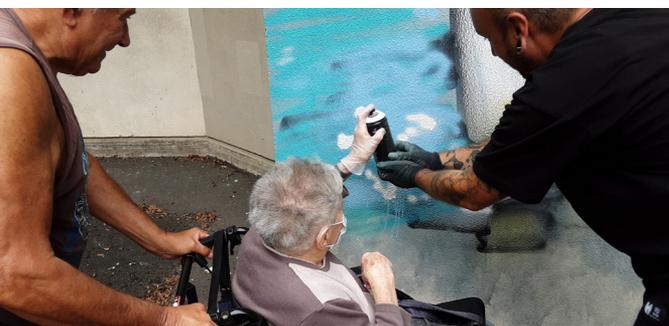
Par rapport à la précédente génération des contrats de pôle, ces contrats de progrès ont la particularité d'associer étroitement les services aux discussions et de les engager directement par des objectifs et projets propres, qui donnent lieu à une signature de l'encadrement et de la gouvernance de l'établissement.

Ces nouveaux contrats apportent de la lisibilité et de la visibilité sur les moyens délégués aux pôles dans un souci de responsabilisation des acteurs et de déconcentration des moyens. Ainsi, par rapport aux précédents contrats, chaque pôle a une vision sur 5 ans des moyens biomédicaux, hôteliers, de formation et en ressources humaines. Charge à lui de s'organiser en interne avec les services pour utiliser ces enveloppes à bon escient. La mise en œuvre des délégations de gestion en 2023 a permis de rapprocher la décision des services médico-soignants, pour mieux répondre à leurs besoins et gagner en réactivité, dans une logique de déconcentration de la gestion et de responsabilité des acteurs des pôles et des services. Les décisions sont discutées en bureau de pôle et les demandes ponctuelles font directement l'objet d'un échange entre le chef de pôle, le cadre de pôle, le directeur référent et les services demandeurs.

# DES RÉSIDENTS GRAFFEURS À L'EHPAD LA PINÇONNIÈRE LA FORÊT

**Les résidents ont travaillé pendant un an sur le projet résidence d'artiste avec le graffeur Monsieur Plume. Grâce à ce projet, soutenu par la conférence des financeurs, les résidents ont pu s'exprimer par cette forme artistique et s'approprier de manière nouvelle leur lieu de vie.**

Le projet a débuté le 22 avril 2022 lorsque l'artiste est venu présenter son métier aux résidents, familles et personnels soignants. Les résidents et Monsieur Plume ont travaillé en différents ateliers d'échanges, afin de créer d'abord deux maquettes de graff. Les graffs ont été réalisés sur les murs, l'un côté parking, et l'autre côté cour intérieure.



Les résidents ont été invités à peindre directement à la bombe les murs, accompagnés de l'artiste. Le « Street Art », est peu connu des résidents. Cette immersion a été vécue avec intérêt par les participants, qui ont découvert la liberté de cette forme artistique et ont pu se rendre compte de sa complexité. Une résidente a déclaré : « *ce n'est pas facile, mais cela me plaît beaucoup* », une autre nous a confié : « *C'est marrant de gribouiller sur les murs* ». La dernière étape du projet consistait à créer des tableaux personnalisés qui viendraient décorer les salles des restaurants des étages. Par des ateliers d'échanges avec les résidents de chaque étage, l'artiste a pu recueillir les désirs, envies et rêves de chacun pour créer les décors des tableaux. Quelle joie pour les résidents de voir leurs idées prendre forme sous leurs yeux ! Les résidents se sont investis dans les recherches, la création des maquettes, la réalisation sur les supports. Ils ont pu s'exprimer sur le choix des dessins, des couleurs, échanger entre eux... et graffer ! Ce projet a permis de rendre les résidents pleinement acteurs, dans un objectif de valoriser l'estime de soi et d'apporter de la fierté d'avoir participé à l'amélioration de leur lieu de vie.

Marlène PERROUX, comité de rédaction

## EXPRIME TA DANSE

Dix enfants et adolescents âgés de 8 à 12 ans, souffrant de maladies chroniques (diabète, l'obésité, traitement par hormone de croissance...) et suivis au Centre Hospitalier Simone Veil de Blois, ont participé au projet « *Exprime ta danse* » en collaboration avec la compagnie Azoth Dance Theatre. Le projet s'est déroulé en deux étapes : En tant que spectateurs, assistant à une représentation de la compagnie internationale et échangeant avec les danseurs, puis les enfants ont préparé leur propre représentation artistique mêlant musique, mouvement et théâtre.

La semaine pendant les vacances de la Toussaint comprenait des échauffements, la création chorégraphique, le développement de leur propre langage artistique, ainsi que des moments de complicité à travers des activités ludiques, l'intervention de Gaël le magicien, des déjeuners, des goûters d'anniversaire, et des parties de cache-cache. Ces moments ont contribué à briser l'isolement et à insuffler un nouvel élan de vie. Les parents et les frères ou sœurs ont également participé à la création d'une séquence chorégraphiée, renforçant les liens émotionnels. La pièce chorégraphique créée par les enfants et les danseurs a été présentée devant un public composé de parents, de professionnels médicaux et paramédicaux. L'équipe de l'Unité d'Éducation Thérapeutique Patient (UTEP) et de pédiatrie les a remerciés pour ce « *moment magique* ».



Un documentaire, réalisé par l'agence Sunshine, immortalise cette création mêlant mise en mouvement, épanouissement physique et psychologique, prise de confiance en soi, et lien social. Ce documentaire vise à donner une image positive aux patients de leur corps. Il sera projeté auprès des enfants, de leurs familles, et lors du Festival Chorégraphique international Blois Danse en juillet prochain, où les apprentis danseurs seront invités à remonter sur scène pour le plus grand plaisir de tous.

Pauline MORINEAU et Mathieu LOIRET, UTEP  
Esther PALANGHI, comité de rédaction

EN SAVOIR  
PLUS!



# CORPS, PSYCHISME ET DOULEUR : LES MYSTÈRES DE LA DANSE

Isabelle Ouattara, infirmière à la Consultation d'évaluation et traitements de la Douleur, partage sa pratique soignante de prise en charge de la douleur. Les modalités de prise en charge de la douleur qu'elle propose avec ses collègues s'étendent en-dehors des sentiers battus... Place à l'inattendu !



> **CHB'Mag** : Quel est votre cadre d'exercice professionnel ?

**Isabelle Ouattara** : J'exerce depuis 2021 à la Consultation d'Évaluation et Traitements de la Douleur (CETD) grâce à mon Diplôme Universitaire de la douleur obtenu en 2022. Notre équipe est constituée d'un médecin, d'un psychologue, d'une secrétaire, d'un art-thérapeute/hypnothérapeute et d'un cadre de santé. J'accueille des patients présentant une douleur chronique (depuis plus de 3 mois).

> **CHB'Mag** : Que proposez-vous à ces patients ?

**Isabelle Ouattara** : Je leur propose une prise en charge par des techniques non médicamenteuses et un accompagnement qui prend en compte les dimensions corporelle, psychique et émotionnelle. La douleur chronique impacte la personne dans ses différentes dimensions. Dans ma pratique professionnelle, le corps a toujours eu une place prépondérante et mon arrivée dans le service a été une opportunité de pouvoir déployer mes compétences dans la prise en charge psychocorporelle. Lorsque j'exerçais aux Urgences, je m'occupais plus particulièrement du corps dans ses aspects somatiques. Comme infirmière en Pédopsychiatrie, mon attention était plus axée sur le fonctionnement de l'appareil psychique. Et aujourd'hui travailler dans le service Douleur est une façon pour moi de relier le corps, la psyché et la dimension émotionnelle... En parallèle, j'ai découvert la danse africaine il y a vingt ans et je me suis formée aux différentes danses traditionnelles.

> **CHB'Mag** : quel lien faites-vous entre la danse et votre pratique professionnelle pour traiter la douleur ?

**Isabelle Ouattara** : Je propose aux patients avec ma collègue Marine, psychologue, des groupes de danse thérapie. Nous constatons que le mouvement permet de réels processus de changement chez les patients : une meilleure estime de soi, une reconnexion corps/plaisir, une resocialisation, une recherche de liens extérieurs... Je propose des groupes de yoga, de sono thérapie (bols tibétains), de neurostimulation électrique transcutanée, de musicothérapie ou encore d'aromathérapie.

> **CHB'Mag** : Avez-vous des projets pour élargir votre palette de prise en charge ?

**Isabelle Ouattara** : Récemment, l'acquisition d'un tapis de magnétothérapie, avec l'aide de Mme Bonnin, chargée de mécénat nous a permis de proposer aux patients une nouvelle technique permettant oxygénation et régénération cellulaire et luttant contre les inflammations et les douleurs. Nous travaillons actuellement le projet de collaboration avec APA qui proposera des groupes Tai-Chi.

> **CHB'Mag** : comment résumeriez-vous le principe des prises en charge que vous proposez ?

**Isabelle Ouattara** : on pourrait le résumer ainsi : « Notre corps crée de la pensée et la danse est son langage ».

# PRENDRE SOIN DE SOI POUR PRENDRE SOIN DES AUTRES, LE LEITMOTIV DU PROGRAMME BREF

**Nouveauté dans le Loir-et-Cher, ce programme d'aide aux aidants en psychiatrie créé par le Centre hospitalier Le Vinatier (Lyon), a démarré en mars 2023 au CH de Blois. Marion RENVOISE, Infirmière Coordinatrice du programme BREF et Latifa Zouadi, Cadre de santé Service Psychiatrie adultes en expliquent pour CHB'Mag le principe et les bénéfices.**

## Une nouveauté dans l'accompagnement psychoéducatif des aidants

« BREF » est un programme court, mais aussi précoce et gratuit pour aider les aidants en psychiatrie qui ont particulièrement besoin de soutien dès le début de la maladie de leur proche. En collaboration avec l'Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM), l'aide précoce mise en place permet de réduire l'impact sur la santé de l'aidant et d'améliorer celle du proche malade. Une étude de 2022<sup>(1)</sup> démontre en effet que la psychoéducation familiale est l'intervention la plus efficace après les traitements médicamenteux, elle participe à hauteur de 40% à la prévention des rechutes.

Chaque famille, aidant ou groupe d'aidants, est reçu par un binôme soignant formé à la psychoéducation, et dans l'idéal, n'intervenant pas dans la prise en charge du patient lui-même. Cet espace de parole permet d'initier une prise en charge auprès des aidants et ainsi mieux les accompagner pour soutenir leurs proches souffrant de pathologies psychiatriques. Il s'agit d'un « *outil de prévention face à l'impact de la charge quotidienne ressentie par les aidants* » selon Marion Renvoise. 3 séances d'entretien d'une heure sont proposées puis un appel téléphonique 3 mois après le dernier entretien.

## Le retentissement pour l'entourage

Les familles sont souvent à l'initiative des premiers secours, aussi le soutien qu'elles procurent à leur proche malade s'avère très important pour leur pronostic. De ce fait, les familles et aidants doivent impérativement être intégrés à la prise en charge des patients souffrants de troubles psychiatriques. Le programme permet de dépister, à l'aide d'échelles spécifiques remplies au cours de la prise en charge et de cartes illustrées, le « *fardeau* » créé par l'étayage au quotidien de leur proche malade et les risques de dépression qui peuvent en découler. « *A force d'aider, les proches s'oublent* » explique Latifa Zouadi. Il est ainsi possible de proposer aux aidants la prise en charge dont ils ont besoin. Les objectifs de ce programme sont de soutenir les aidants, de leur apporter une

information adaptée sur la maladie, les traitements et les dispositifs de prise en charge existants. Il permet aussi de développer l'alliance thérapeutique, d'individualiser l'accueil des familles et des aidants, et ainsi, les inciter à se faire aider.

(1) Une étude menée par le Centre Lyonnais des Aidants en Psychiatrie (CLAP), dirigé par le Dr Romain REY du Centre Hospitalier Le Vinatier dans une revue de pédagogie médicale (Academic psychiatry) qui vise à décrire et évaluer la formation au programme BREF

Esther Palanghi – Comité de rédaction

👤 Equipe du programme BREF

Centre Médico-Psychologique de Blois

📍 50 rue Florimond Robertet  
41000 BLOIS

☎ 02.54.74.05.21 ou poste 40.50 en interne

✉ poprehab@ch-blois.fr

## PROGRAMME POUR LES FAMILLES

dont le proche vit avec un trouble psychique

AVEC OU SANS  
DIAGNOSTIC



Vous êtes à la recherche d'informations ?  
Vous ne comprenez pas ce qu'il se passe ?  
Vous vous sentez seul-e, démun-e ?

Participez à notre programme

court, gratuit et individualisé :

# BREF

Programme de Psychoéducation



- 1 famille est reçue, en l'absence de son proche, par
  - 2 professionnels de santé pour
  - 3 rendez-vous d'une heure
- + la présence d'un **bénévole associatif** à la dernière séance

clap  
Centre Lyonnais  
des Aidants en Psychiatrie

CONTACTEZ NOUS :

CMP de BLOIS  
50 rue Florimond Robertet  
41000 Blois  
02 54 74 05 21

unafam

# LA MISSION MÉCÉNAT, UN AN APRÈS



En janvier 2023, le Fonds CARIS venait de se créer et entamait son travail de recherche de financements au bénéfice des projets du CHSVB. Après cette première année d'activité, quel bilan en tirer ? Quels projets sont éligibles au mécénat ? Quels résultats pour le Fonds CARIS ?

**Quelques chiffres d'abord, pour un état des lieux rapides de l'année 2023 :**

- > Un peu **+ de 42 000 €** de dons collectés ou en cours de collecte
- > **11 nouvelles entreprises mécènes**
- > **6 projets** entièrement financés
- > **6 services** bénéficiaires différents
- > **1 site internet** actif dédié au mécénat, donnant la possibilité de donner en ligne

Des dons en numéraires ont constitué la très grande majorité de l'activité du Fonds CARIS. Toutefois, le CHSVB a pu compter sur des dons en nature, pour des événements au profit des soignants, tels que des petit-déjeuner à partager ; ou au profit des patients comme des produits cosmétiques pour des ateliers thérapeutiques.



Les membres du Conseil d'administration du Fonds CARIS déterminent quels projets sont éligibles au mécénat ou non, et une ligne directrice s'est dessinée au cours de cette première année de fonctionnement. Les projets privilégiés sont des projets qui :

- > Améliorent la qualité d'accueil et de soins des patients et/ou de leurs proches ;
- > Favorisent le lien social avec le patient ;
- > Ne sont pas nécessaires au soin en lui-même, mais accompagnent et favorisent celui-ci.



Ainsi, les 6 projets financés cette année grâce au mécénat en témoignent, avec les données concernant le coût associé et le service bénéficiaire pour chacun d'eux :

- > **Activ' Tab :**  
en Unité Cognitivo-Comportementale, 19 500 €
- > **Rénovation d'une chambre funéraire :**  
EHPAD La Forêt, 4 800 €
- > **Tapis de magnétothérapie :**  
Consultation douleur, 5 000 €
- > **Bobomobile (x2) :**  
Pédiatrie & urgences pédiatriques, 1 250 €  
(2 500 € pour les 2)
- > **Ateliers thérapeutiques :**  
UTEF, 4 000 €
- > **Ateliers de socio-esthétiques :**  
Réhabilitation psychiatrie adulte, 6 000 €

**2023 a été une année de lancement assez fructueuse, et qui laisse entrevoir un mécénat plus conséquent dans les années à venir au bénéfice des projets de notre établissement.**

Océane Bonnin, chargée de mécénat au CHSVB

Retrouvez nos actualités sur :

f Facebook et @ Instagram Fonds CARIS - Facebook

Et notre site [Fonds Caris – Culture Accueil Recherche & Innovation en Santé \(fonds-caris.fr\)](https://fonds-caris.fr)



# ARRIVÉES ET DÉPARTS

## Bienvenue à...

BESSY Corentin, Pneumologie (01/11/2023)  
 CAMUS Paul, Equipe d'Appui Départementale de Soins Palliatifs (02/11/2023)  
 FOND Anna, Anesthésie (06/11/2023)  
 DUPONT-HORAUX Nicolas, Court Séjour Gériatrique (02/11/2023)  
 NICOLAS Solenne, Neurologie (02/11/2023)  
 ALLAIN Françoise-Eliane, Bionettoyage (01/09/2023)  
 ALLAIN Ludovic, Restauration (01/09/2023)  
 AMAHZOUNE Moncef, Sécurité (01/10/2023)  
 BESNARD Léa, Unité Médico-Judiciaire Territoriale (28/8/2023)  
 BINVAULT Justine, Pédiatrie (01/10/2023)  
 BLONDEL Sandra, Pinçonnrière la Forêt (01/10/2023)  
 BODIN Benjamin, CATTP Enfants Vendôme (23/08/2023)  
 BRUNESSEAU Florence, Direction Générale (30/10/2023)  
 CHERIF Fatoumata, Chirurgie Ortho Traumato (21/08/2023)  
 CHIARA Pauline, Bloc Opératoire (14/09/2023)  
 COGNAUT Marine, Agent promo professionnelle (20/08/2023)  
 CREPEAU Bérangère, CAMSP Antenne VENDOME (04/09/2023)  
 DEJEAN Corentin, Pimpeneau Oasis (04/10/2023)  
 DUBOIS Marina, Pneumologie (26/08/2023)  
 DURR Noémie, Oncologie-Hématologie (04/09/2023)  
 FAVOREAU Clémence, Crèche (28/08/2023)  
 FONTAINE-PEPIN Marjorie, Pinçonnrière le Lac (01/11/2023)  
 FOURMOND Janine, Plateau Technique Rééducation (01/10/2023)  
 FRISCHETEAU Juliette, CATTP Enfant Vendôme (14/08/2023)  
 FRISSANT Laëtitia, CMP Enfants Blois (21/10/2023)  
 FURET Mathilde, Bloc opératoire (28/08/2023)  
 GASSELIN Elsa, Service Social (07/10/2023)  
 GAUDINEAU Romain, Laboratoire GCS Loir et Sologne (30/10/2023)  
 GIBOUREAU Claire, CMP Enfants Vendôme (04/09/2023)  
 GILLARD Mirlande, Le Loir (01/09/2023)  
 GRILLON Brandon, GHT Système d'information (09/10/2023)  
 GUIGNARD Aurélie, SSR 2A (01/09/2023)  
 HABERT Fanny, Service Social (09/09/2023)  
 LALANDE Séverine, Direction Générale (18/09/2023)  
 LAMOUREUX Camille, CMP Enfant Vendôme (13/09/2023)  
 LAUNAY Chrysta, Secrétariat et Archives médicales (11/09/2023)  
 LAUNAY Corentin, Bloc opératoire (19/09/2023)  
 LEFEBVRE Manon, Pimpeneau Orangerie (28/08/2023)  
 LEMOINE Faustine, Plateau Technique Rééducation (04/09/2023)  
 LEPELLETIER Sabrina, Médecine Post SAU (16/08/2023)  
 LETOURNEUR Sarah, Ouessant (02/09/2023)  
 LHUILIER Pauline, Pneumologie (01/08/2023)  
 LUBINEAU Mélissa, Chirurgie Ortho Traumato (02/10/2023)  
 MACHADO Sonia, UC5 (14/08/2023)  
 MACHARD Hélène, Pimpeneau Orangerie (01/10/2023)  
 MARTINEZ Sonia, UAPED CX (02/10/2023)  
 MEERSCHOUT Romain, Transport (09/10/2023)  
 MERCIER CAMILLE Noémie, Ophtalmologie (01/11/2023)  
 OUALI Quentin, Plateau Technique Rééducation (04/09/2023)  
 PAPON Adeline, Pédiatrie (10/08/2023)  
 PAUCHARD Lauriane, Plateau Technique Rééducation (04/09/2023)  
 PAULIN Emilie, Pédiatrie (01/09/2023)  
 PETIT PAS Karina, Cardiologie (01/09/2023)  
 POTIN Elisa, Unité Départementale Ado BLOIS (18/09/2023)  
 ROMIAN FIAT Jézabel, Pinçonnrière le Lac (01/10/2023)  
 RONCALI Délia, Psychiatrie (02/10/2023)  
 SIDOISNE Laura, Service Social (04/09/2023)  
 SORNIN Marie Rolande, SSR 3A (09/10/2023)  
 THOMAS Elsa, Neurologie Rhumatologie (21/08/2023)  
 TRONCO-BAPTISTA Mathilde, GHT Marché (04/09/2023)  
 TURELIER Lucie, UC5 (02/10/2023)  
 VALET VATRINET Mathilde, Service Social (11/09/2023)  
 VALLIENNE Lucie, Le Beuvron (01/09/2023)  
 VAUGOYEAU Elodie, SSR Locomoteur et Neurologique (26/09/2023)  
 WARIN Laurine, Maison des Adolescents (06/09/2023)

## Au revoir et merci à...

AH TING Stéphane, Pinçonnrière la Forêt (01/09/2023)  
 ARRUGA Marion, UC3 (12/09/2023)  
 ARTAUD Simone, UAPED CX (01/09/2023)  
 BELTRAMI Malvina, Chirurgie Viscérale CX (01/09/2023)  
 BERNARD Alexandra, Pimpeneau Orangerie (16/08/2023)  
 BRETON Eden, Pneumologie (01/10/2023)  
 BROUSSE Agnès, La Sauldre (01/09/2023)  
 CALLUE Sébastien, CMP Adultes (02/10/2023)  
 CAVAREC Laëtitia, Ouessant (01/10/2023)  
 CHAPERON Coralie, Crèche (02/09/2023)  
 COMAN Cristian Catalin, Plat. Techn Rééd. (01/09/2023)  
 CONDE Elodie, IFSI (01/11/2023)  
 CONDE Aïcha, La Bièvre (01/10/2023)  
 CROISSET Catherine, Blanchisserie (24/10/2023)  
 DE ROCHA PEREIRA Hélène, Pinçonnrière le Lac (01/08/2023)  
 DELHAYE Ophélie, SAU (19/10/2023)  
 DHARDIVILLERS Aurore, Pinçonnrière la Forêt (21/09/2023)  
 DUCLOS Céline, Pimpeneau Orangerie (01/10/2023)  
 FORESTIER Thierry, Belle Ile (18/09/2023)  
 FROMET Lydie, SAU (10/10/2023)  
 GATINEAU David, Informatique (04/09/2023)  
 GIRAULT Christine, IFSI (01/08/2023)  
 GIRET LAURET Zoé, CATTP Enfants Blois (01/08/2023)  
 GRAVELAT Sandrine, Psychiatrie (11/09/2023)  
 HUGUET Sabrina, Pneumologie (01/10/2023)  
 JULIEN Carinne, Finances (01/10/2023)  
 LAIB Zinoba, Le Loir (04/09/2023)  
 LAPLACE Shirley, Pédiatrie (01/08/2023)  
 LE TOHC Anthony, Atelier Biomédical (01/08/2023)  
 LEHOUX Marion, SSR Loco. et Neurologique (11/09/2023)  
 MICHELIN Christelle, Unit. Terr. Soins Palliatifs (01/10/2023)  
 NABETH Marine, SAU (01/10/2023)  
 NASRI Sarah, Psychiatrie (01/08/2023)  
 NUGERE Fanny, CMP Enfants Vendôme (01/10/2023)  
 PAGNON SEROMENHO Ophélie, Neuro Rhumato. (02/10/2023)  
 PASTEUR Aurore, Médecine post SAU (30/10/2023)  
 POUYADOU Pauline, Pimpeneau Orangerie (02/08/2023)  
 RABUSSEAU Sandra, Oncologie Hématologie (01/10/2023)  
 ROBINEAU Ludivine, Pédiatrie (14/10/2023)  
 STEPHAN Emilie, Pneumologie (08/09/2023)  
 TALENS Thomas, SAU (09/10/2023)  
 VEAUX RINUIT Florence, CAMSP Blois (15/08/2023)

## Bonne retraite à ...

LORIOT Isabelle, SSR (01/08/2023)  
 LEPINE Martine, Réanimation (17/08/2023)  
 GARNUNG Christine, Psychiatrie (19/08/2023)  
 DUGUE Agatha, UC5 (01/09/2023)  
 GOTTY Sylvie, Blanchisserie (01/09/2023)  
 BELLIER Maud, SSR 2A (01/10/2023)  
 BENEDEK-BIZIEUX Corinne, Imagerie Médicale (01/10/2023)  
 GAUTHIER Martine, Accueil de Jour les Myosotis (01/10/2023)  
 GIVRY Maryvonne, SSR 3A (01/10/2023)  
 MERTES Sylvie, DRHAM (01/10/2023)

## Arrivées Affaires Médicales

DANGELSER Gaëtan, Anesthésie, 60 % (01/09/2023)  
 LAMECHE Djamel, SAU SAMU SMUR, 100 % (01/09/2023)  
 MOREL Kadiatou Aly, Addictologie, 100 % (04/09/2023)  
 MOREL Yves, Neurologie, 100 % (04/09/2023)  
 TABTI Nasredine, Anesthésie, 100 % (04/09/2023)  
 BDIOUI Yousra, Radiologie, 100 % (25/09/2023)  
 SOGBO Frédéric, Laboratoire, 100 % (01/10/2023)  
 BESSY Corentin, Pneumologie, 100 % (02/11/2023)  
 Paul CAMUS, EADSP, 90 % (02/11/2023)  
 DUPOND-HORAUX Nicolas, CSG, 50 % (02/11/2023)  
 NICOLAS Solenne, Neurologie, 60 % (02/11/2023)  
 FOND Anna, Anesthésie, 100 % (06/11/2023)

## Départs Affaires Médicales

IORDACHE Iléana, Anesthésie, 80 % (01/03/2023)  
 BELHADJ Hafedh, SAMU SMUR, 60 % (24/06/2023)  
 OUTABACHI Kamar, SAMU SMUR, 100 % (04/09/2023)  
 CANON GUTIEREZ Paula, Stomatologie, 50 % (01/10/2023)  
 DIEDISHEIM Marc, Médecine 1B, 30 % (01/10/2023)  
 LE MAREC Julien, Réanimation, 100 % (25/10/2023)  
 HELLEC Corentin, Radiologie, 80 % (01/11/2023)  
 NICOLAS Quentin, Chirurgie Orthopédique, 50 % (01/11/2023)  
 STIENNE Thomas, Rhumatologie, 60 % (01/11/2023)

# RÉSIDENCE AUTONOMIE SENIORS

RÉSIDENCE *BARBARA*

## Indépendance, sécurité et convivialité !



logement  
adapté



téléassistance  
présence 24h / 7 j.



animations,  
sorties



prévention  
autonomie



jardin  
thérapeutique

Location longue durée d'appartements Tbis ou T2 - Éligible APL

⊕ *Séjour temporaire adapté à la sortie d'hospitalisation (Possibilité de lit médicalisé).*  
Conventionnement avec le Centre Hospitalier Simone Veil de Blois

**BLOIS** RUE DE VAUQUOIS

☎ 02 54 78 10 99



Et aussi ...

## Une offre de services complète dédiée aux seniors et aux personnes en situation de handicap !

⊕ *Services adaptés au retour à domicile après hospitalisation.*

**AIDE À DOMICILE**

**REPAS À DOMICILE**

**SOINS INFIRMIERS À DOMICILE**

**AIDE AUX AIDANTS**

L'action sociale,  
une compétence  
d'Agglopolys

[ciasdublaisois.fr](http://ciasdublaisois.fr)

 @ciasdublaisois

  
**CIAS**  
du Blaisois  
Centre Intercommunal  
d'Action Sociale